

DU PARATEXTE VERS LE CONTEXTE : RETRADUIRE *THE ESSAY ON MAN* D'ALEXANDER POPE AU XVIII^e SIÈCLE

Raluca VÂRLAN¹

Abstract : This paper is intended to outline the relationship between the paratext of translations and the cultural context. Dwelling on the titles and prefaces of three translations of Alexander Pope's *Essay on Man*, the analysis aims at emphasizing the possible connections between the discourse on translation and the norms functioning in the cultural context of the XVIIIth century. The coexistence of different visions on language is often transferred in the discourse of translators, leading to a surprising blending of elements. This aspect raises the question of ethnocentrism, which appears to be doubled by a need of relativism and acceptance of otherness.

Keywords : paratext, context, fidelity, prose, poetry, prejudice, ethnocentrism, relativism

Les documents paratextuels des traductions recèlent parfois des indices de la manière dont le traducteur conçoit le traduire, en se rapportant aux normes qui fonctionnent dans un certain contexte culturel. La retraduction s'avère être un outil impressionnant en ce sens, puisque c'est en analysant les traductions successives d'un texte et leur rythmicité à travers une certaine période de temps que l'on arrive à cerner de véritables visions sur la traduction et à en déterminer l'origine. Les documents paratextuels permettent donc de parcourir le chemin d'une évolution, de découvrir le pourquoi du *retraduire* ou, au contraire, les silences de certains textes, que les traducteurs semblent oublier pour de bon à un moment donné.

L'Essai sur l'homme d'Alexander Pope est un texte dont les traductions françaises semblent s'agglomérer à travers le XVIII^e siècle, pour devenir de moins en moins nombreuses par la suite. De quelle manière le paratexte de ces retraductions reflète-t-il la dynamique des visions sur la traduction au XVIII^e siècle ? Telle est la question à laquelle nous nous proposons de répondre, par l'intermédiaire d'une analyse des titres et des préfaces de trois traductions qui se positionnent

¹ Université « Alexandru Ioan Cuza », Iași, Roumanie, varlan_raluca@yahoo.com.

différemment dans l'espace normé du XVIII^e siècle : le texte en prose d'Étienne de Silhouette (1736) et les traductions en vers de l'abbé du Resnel (1737) et de Louis de Fontanes (1783).

L'éducation des lecteurs

La préoccupation d'éduquer le lecteur semble être le but commun des traducteurs de *L'Essai sur l'homme* de Pope. Cet aspect se reflète dans le titre choisi par l'abbé du Resnel : *Les principes de la morale et du goût : en deux poèmes traduits de l'anglais de M. Pope par M. du Resnel*¹. Cette traduction, qui paraît en 1737, reflète le double enjeu de former la morale et le goût du public, la morale étant associée à *L'Essai sur l'homme*, et le goût – à *L'Essai sur la critique*. Précisons que les explicitations des titres constituent une pratique assez fréquente dans les traductions du XVIII^e siècle, un principe que le *Dictionnaire de Furetière*² rend par une formule suggestive : « le titre est le proxénète d'un livre, ce qui le fait vendre ».

Dans *Le discours préliminaire du traducteur*, qui s'étend sur soixante pages, l'abbé du Resnel condamne la multitude de romans, historiettes, contes, à cause desquels les auteurs « se croient obligés de faire sérieusement des excuses au Public, lorsqu'ils travaillent à l'instruire » (p. I). Cette affirmation s'inscrit dans le discours de discréditation du roman³, souvent considéré comme une mauvaise influence sur l'éducation. Condillac présente en ce sens les dangers que la lecture peut comporter pour ceux qui se laissent aller à « bâtir des châteaux en Espagne »⁴, surtout pour les personnes « dont le cerveau est fort tendre »⁵. De même, dans *L'an deux mille quatre cent-quarante : rêve s'il en fût jamais*⁶, Louis-Sébastien Mercier imagine la destruction de tous les livres dont la lecture est considérée comme dangereuse : l'idée d'avoir mis le feu volontairement aux livres de la Bibliothèque du Roi, tout en gardant seulement quelques volumes, y est expliquée par le

¹ POPE, Alexander, *Les principes de la morale et du goût : en deux poèmes. Discours préliminaire du traducteur*, chez Briasson, Paris, 1737.

² v. *Le Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, t. III, 1701, p. 904.

³ Sur ce sujet, voir TOMA, Radu, *Epistemă, ideologie, roman : secolul XVIII francez*, Univers, București, 1982, pp. 63-67.

⁴ CONDILLAC, Étienne Bonnot de, *Œuvres de Condillac, revues, corrigées par l'auteur, imprimées sur ses manuscrits autographes et augmentées de La langue des calculs, ouvrage posthume*, t. 1, imprimerie de Ch. Houel, Paris, 1798, p. 127.

⁵ *Ibid.*, p. 129.

⁶ v. MERCIER, Louis-Sébastien, *L'an deux mille quatre cent-quarante : rêve s'il en fût jamais* ; suivi de *L'homme de fer : songe*, 1786, pp. 321-322.

fait qu'une bibliothèque nombreuse « étoit le rendez-vous des plus grandes extravagances & des plus folles chimères ».

La traduction de l'abbé du Resnel s'adresse à une « infinité de gens qui n'ont ni le loisir, ni les connoissances nécessaires pour étudier à fond la Morale & les Belles Lettres » (p. IV). Du Resnel se considère comme un second auteur du texte-source, qui a comme cible une certaine catégorie de public. Le but du traducteur est l'éducation des masses, en rendant le texte accessible au grand public, puisqu'il est convaincu du fait que Pope a la tendance de « faire trop d'honneur à la pénétration de ses lecteurs » (p. XVII). La même préoccupation de fournir des pistes de lecture se retrouve dans la préface d'une édition en cinq langues, parue à Strasbourg, en 1762¹, le public-cible étant formé, en l'occurrence, de personnes instruites ; les traductions en anglais, latin, italien, français et allemand sont précédées par l'original anglais, pour que les lecteurs puissent faire des comparaisons. Au contraire, la préface d'Étienne de Silhouette, incluse d'ailleurs dans cette édition, témoigne d'un vif intérêt pour la masse des lecteurs, à l'intention desquels le traducteur présente les épîtres de l'*Essai sur l'homme* : « Un plan raccourci de l'Ouvrage en facilitera l'intelligence à ces lecteurs trop indolens ou trop volages, pour donner à la lecture de celui-ci toute l'application nécessaire, & qu'il mérite » (p. 297).

Louis de Fontanes, dont la traduction paraît en 1783², se considère, à son tour, comme un guide, qui conduit « pas à pas » le lecteur « sur les traces de Pope » (p. 26), pour que celui-ci puisse juger lui-même l'ouvrage et le talent de l'auteur anglais. La préoccupation pour l'éducation des masses est présente également dans cette préface, le traducteur reprochant à Pope le fait de négliger « quelquefois de se faire entendre aux esprits vulgaires » (p. 28). Louis de Fontanes fait référence à la traduction de l'abbé du Resnel, auquel il reproche le fait de ne pas avoir rendu la force des vers de Pope, en appréciant cependant l'élégance de quelques vers du texte-cible. Et il enchaîne sur des renvois à une autre traduction de *L'Essai sur l'homme*, à savoir celle de l'abbé Delille (p. 64). Ces aspects sont extrêmement importants, puisqu'ils reflètent l'existence d'une conscience du *retraducteur*, qui se place dans une évolution, dans le dessein d'éliminer ce qui était à son avis fautif dans les traductions antérieures, mais aussi d'en souligner les aspects

¹ POPE, Alexander, *Essai sur l'homme : poème philosophique, en cinq langues, savoir, anglois, latin, italien, François & allemand*, chez Amand König, Strasbourg, 1762.

² POPE, Alexander, *L'Essai sur l'homme*. Traduit de l'anglais par Louis de Fontanes, Chez le Normant Imprimeur-Libraire, Paris, 1821.

positifs. La préoccupation pour le traduire est évidente, puisque Fontanes n'oublie pas de mentionner, dans sa préface, le fait que Pope avait traduit Homère, tout en insistant sur le rôle de la traduction dans la circulation des connaissances : « Quoiqu'il en soit, Pope, en traduisant Homère, l'a fait mieux connoître que toutes les discussions » (p. 60).

La fidélité. Prose ou vers ?

« Les Vers seuls peuvent nous rendre une partie du génie & du caractère de ceux qui ont écrit en Vers » (p. XV). « La Prose...peut rendre exactement le fonds de la pensée ; mais elle ne peut exprimer, ni l'énergie ni les agréments qui dépendent de l'arrangement & du choix des mots, de la mesure, de la cadence, de l'harmonie » (p.LII). Telles sont les réflexions de l'abbé du Resnel sur la poésie, censée être supérieure à la prose.

Cette idée de la supériorité de la poésie découle de sa supposée capacité d'être un composé de peinture, de musique et d'éloquence¹, de se charger de ce qu'il y a « de plus brillant dans l'histoire », de comprendre « tout l'Univers »². C'est pourquoi, dans l'*Avertissement de l'éditeur*, inclus dans l'édition de *L'Essai sur l'homme* en cinq langues, parue à Strasbourg, en 1762, la traduction en vers précède celle en prose : « Nous avons mis la traduction Française de M. de SILHOUETTE à la suite de la traduction en vers de M. l'Abbé DU RESNEL, celle-ci à cause des grâces de la poésie, et l'autre, parce qu'elle est plus conforme au Texte original »³.

Mentionnons que la particularité du poème de Pope est d'avoir été écrit en employant le couplet héroïque. La traduction de l'abbé du Resnel, faite en alexandrins français, s'inscrit dans la tradition des *Belles Infidèles*, dont le propre est d'adapter le texte-source aux particularités de la culture-cible, quitte à intervenir massivement dans le texte traduit. Associé surtout au nom de Nicolas Perrot d'Ablancourt, le phénomène des *Belles Infidèles*⁴ survit au XVIII^e siècle, si bien que la traduction « ne pouvait plus être qu'une acclimatation filtrante des

¹ v. BATTEUX, Charles, *Les Beaux arts réduits à un même principe*, Durand, Paris, 1746, pp. 2-3.

² *Ibid.*, p. 3.

³ POPE, Alexander, *Essai sur l'homme : poème philosophique, en cinq langues, savoir, anglois, latin, italien, français & allemand*, chez Amand König, Strasbourg, 1762.

⁴ Gilles Ménage (1613-1691) crée cette expression à propos d'une traduction de Nicolas Perrot d'Ablancourt.

textes étrangers »¹. Ce type de traduction met en cause le problème de la fidélité par rapport au texte-source ; aussi faut-il mentionner le fait que ces traducteurs mettent au centre de leur démarche le respect de l'Auteur, ce qui pourrait paraître paradoxal pour le lecteur du XXI^e siècle, vu les transformations auxquelles ils soumettent le texte-source.

Dans son introduction à la traduction de Lucien, adressée à Monsieur Conrart, secrétaire et conseiller du roi, d'Ablancourt justifie son choix de modifier le texte-source par la nécessité de « faire quelque chose d'agréable ; autrement ce ne seroit pas Lucien ; & ce qui plaist en sa Langue ne seroit pas supportable en la nostre »². Cette image de l'Auteur, qui parvient à parler la langue-cible par l'intermédiaire du traducteur, est la clé pour comprendre la notion de *fidélité* dans ce contexte. Le traduire est perçu comme un acte qui présuppose la capacité de s'identifier à l'Auteur dont on traduit l'œuvre, de rendre l'essence de sa pensée dans la langue-cible. Le fait d'adapter le texte-source aux normes de la culture-cible, en le modifiant parfois de manière fondamentale, constitue donc une nécessité qui résulte du respect de l'Auteur. Le traducteur est, à son tour, un auteur, qui choisit les textes à traduire en fonction de sa capacité d'empathie quant à l'écriture d'un auteur étranger.

On retrouve ces idées dans la préface de l'abbé du Resnel, qui cite le comte de Roscommon en ce qui concerne le fait qu'il faut choisir son auteur comme on choisit un ami, ce choix étant déterminé par la sympathie et par « le rapport du goût & des inclinations » (p. XIV). Il en résulte une union de pensées, expression, style et esprit, ayant comme résultat une identification totale : « Bientôt vous cesserez d'être Traducteur & vous deviendrez un autre lui-même » (*ibid.*). Comprendre signifie, dans cette situation, avoir la capacité de se substituer à l'autre, d'emprunter son rythme jusque dans les moindres détails. Par conséquent, la traduction ne se résume pas au texte traduit, elle doit découler d'un travail d'assimilation de l'altérité. Il s'agit d'une *recréation*, qui se construit à la faveur d'une identification totale et non pas d'un rapport de ressemblance. C'est sur cette distinction fondamentale que doit s'appuyer la compréhension de la traduction de l'abbé du Resnel.

À l'opposé de cette approche de la traduction se trouve la démarche d'Étienne de Silhouette, qui fait le choix de traduire *L'essai sur l'homme* en prose. Cette décision est justifiée par le fait que toutes les traductions seraient inférieures à l'original (p. 304), donc ce type de

¹ BERMAN, Antoine, *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Seuil, Paris, 1999, p. 38.

² v. *Lucien de la Traduction de N. Perrot d'Ablancourt*, T. Jolly, Paris, 1664, p. 14.

traduction comporte l'utilité particulière, « en ce qu'elle ne déguise pas le goût & le caractère des Ouvrages d'une nation » (*ibid.*). L'essence des traductions consiste, selon Silhouette, dans la fidélité et l'exactitude. Changer un texte, c'est faire injustice à son héros ou à son auteur, puisque tout auteur préfère être traduit fidèlement, tout comme les traducteurs préfèrent traduire librement, c'est-à-dire, « en se donnant la permission d'altérer l'original »¹.

Les idées de Silhouette se placent dans le sillage d'une approche de la traduction conçue comme réaction contre les *Belles Infidèles*. Cette approche, dont l'exemple le plus connu est représenté par Madame Dacier, ravive la querelle des Anciens et des Modernes, ayant comme point de départ la traduction d'Anacréon et de Sapho en prose, en 1681. Madame Dacier explique ce choix par le fait que seule la prose pourrait suivre toutes les idées du poète et rendre tout ce que celui-ci a dit dans l'original. Ce souci d'exactitude se fonde sur un rapport de ressemblance avec le texte-source, à la différence de la traduction de Du Resnel, qui présupposait une identification totale.

La traduction de Silhouette est commentée en termes positifs dans *Le Journal des Sçavans*². Le choix de traduire en prose est apprécié et son style, qui « n'est pas toujours assez pur et assez correct », est excusé, puisqu'il tient du fait qu'il s'agit d'une traduction littérale. Après la parution de la traduction de l'abbé du Resnel, un autre article est publié dans *Le Journal des Sçavans*³ : *Les principes de la morale et du goust en deux poèmes traduits de l'Anglois de M. Pope par M. du Resnel, abbé de Sept-Fontaines*. La traduction de Silhouette y est comparée à un original, par rapport à la traduction de l'abbé du Resnel, qui s'en éloigne, si bien que la traduction littérale est recommandée surtout pour ceux qui ignorent la langue anglaise. L'article loue également le choix du titre, aussi bien que la décision de l'abbé du Resnel de corriger la doctrine de son auteur, qui n'était pas toujours « fort exacte ». La nécessité de *franciser* le texte de Pope est expliquée par une argumentation centrée sur la notion d'*habitude*, puisque l'homme ne goûte que ce qui ressemble à ce qu'il est habitué de voir.

Somme toute, on pourrait identifier le texte de Silhouette à une *version* et le texte de l'abbé du Resnel à une *traduction*. Mentionnons que l'article « Traduction » de l'*Encyclopédie*, par Marmontel, fait la

¹ « Essai sur l'homme par M. Pope, traduit de l'Anglois en Français par M.D.S. », in *Le Journal des Sçavans*, avril, 1736, p. 235.

² *Ibid.*, p. 240.

³ « Les principes de la morale et du goust en deux poèmes traduits de l'Anglois de M. Pope par M. du Resnel, abbé de Sept-Fontaines » in *Le Journal des Sçavans*, juillet, 1737, pp.402-413.

différence entre la « *version*, plus littérale, plus attachée aux procédés propres de la langue originale », et la « *traduction*, plus occupée du fond des pensées, plus attentive à les présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle ».

Louis de Fontanes, dont la traduction s'inscrit dans la période fin de siècle, est le seul à faire référence au caractère particulier du couplet héroïque, en expliquant sa démarche, qui consiste à varier le rythme, suspendre, réunir et détacher les vers tour à tour (p. 63). Cette traduction reflète une compréhension différente du concept de *fidélité*. Le traducteur explique sa démarche en se rapportant à la métaphore de la *copie*, fort usitée dans le discours portant sur la traduction : « J'ai donc copié *L'Essai sur l'homme* avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Je dois rendre compte des principes que j'ai suivis. J'ai cherché d'abord quels avoient été ceux de Pope. (...) Ceux qui entendent la langue de Pope verront que, si son talent disparoît dans mes vers, le caractère de sa philosophie s'y retrace fidèlement » (pp. 62-63).

Sous l'étiquette de l'ethnocentrisme

Le XVIII^e siècle est souvent considéré comme une période de la *traduction ethnocentrique*¹. Néanmoins, en analysant de manière attentive les détails du discours portant sur l'étranger, on peut observer que cette vision est réductrice, puisqu'il y a plusieurs directions qui se contredisent parfois à l'intérieur de la même argumentation. Des normes opposées fonctionnent souvent en parallèle et les préjugés qui se forment à la faveur de cet espace des contradictions représentent un objet d'analyse intéressant. Le besoin de préserver le familier, de se protéger contre l'agressivité de la nouveauté, sous-tendu par la naissance de tout préjugé, est doublé, de manière paradoxale, par un besoin permanent de transgression. N'oublions pas que l'on se confronte, dans le contexte du XVIII^e siècle, à un espace où le mouvement d'affranchissement des superstitions et des préjugés du passé est fondé sur la création d'une « opposition abstraite entre *muthos* et *raison* », d'un schéma de « dépassement du *muthos* par le *logos* »². Le préjugé fondamental de cette époque est « le préjugé contre les préjugés en général et la récusation de la tradition qui en résulte »³.

Les observations sur la langue anglaise, telles qu'elles ressortent des préfaces des traductions qui représentent notre objet d'analyse,

¹ v. BERMAN, Antoine, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Gallimard, Paris, 1995, p. 54.

² GADAMER, Hans-Georg, *op. cit.*, p. 111.

³ *Ibid.*, p. 108.

reflètent le fonctionnement de préjugés fondés sur les normes fonctionnant dans le contexte culturel en question. En premier lieu, on peut observer une série de remarques sur le caractère synthétique de l'anglais : Du Resnel précise qu'il n'y a rien de « si concis que la Langue Angloise » (p. XVI), le même type d'observations se retrouvant chez Louis de Fontanes, qui circonscrit sa démarche autour du respect de la concision originale : « j'ai vu qu'il s'efforçoit de réunir la plus grande étendue de pensée à la plus grande brièveté d'expression. L'allonger, c'étoit le défigurer entièrement » (p. 62). Précisons que l'article *langue* de l'Encyclopédie présente la brièveté comme caractéristique d'une catégorie de langues dont l'anglais fait partie, tout en la mettant en relation avec une « humeur impatiente ». Cette « humeur impatiente » peut être mise en rapport avec une autre affirmation de l'abbé du Resnel, conformément à laquelle « il faut bien distinguer la précision des pensées d'avec la précision des mots. Nos critiques ne disputeront pas la seconde aux Anglois, mais je doute qu'ils leur accordent la première » (p. XVIII).

Le rapport entre pensée et langage représente un problème constant de la réflexion sur les langues, auquel il faut se rapporter pour comprendre l'importance prêtée par les traducteurs à l'ordre des mots dans le texte-cible. C'est à l'ordre des mots qu'il faut relier le concept de *génie des langues*, à partir duquel l'abbé Girard¹ inclut le français dans la catégorie des *langues analogues*, qui suivent l'ordre naturel et la gradation des idées. La définition voltairienne du *génie des langues*² place le français sous la même empreinte de l'ordre naturel : « Le génie de la langue française sera plus fait pour la conversation, parce que sa marche nécessairement simple et régulière ne gênera jamais l'esprit ».

Mais ce n'est pas seulement l'ordre des mots qui préoccupe les traducteurs, c'est aussi la notion d'ordre, associée au bon goût : « Quelque belles que soient les choses nous y voulons absolument de l'ordre. C'est même ce qui distingue nos Ouvrages de ceux de tous nos Voisins » (p. XIX). Charles Batteux³ relie, à son tour, le bon goût à un amour habituel de l'ordre. Cette idée se place dans une longue tradition d'organisation du mouvant, mise en relation par Henri Meschonnic⁴ avec l'œuvre de Platon. En prenant comme point de départ les études d'Émile Benveniste, Henri Meschonnic souligne le fait que notre représentation mêlant le retour périodique du même et du différent et la structure du rapport entre symétrie et dissymétrie est tributaire des

¹ GIRARD, Gabriel, *Les vrais principes de la langue françoise ou La parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage*, Le Breton, Paris, 1742, pp. 23-24.

² *Œuvres de Voltaire*, t. 30, Firmin Didon frères, Paris, 1829, p.35.

³ BATTEUX, Charles, *op. cit.*, p. 123.

⁴ MESCHONNIC, Henri, *op. cit.*, p. 16.

notions d'ordre (*taxis*), de proportion mathématique (*harmonia*), de mesurabilité et d'unité de mesure (*metron*) de l'œuvre de Platon, qui semble avoir créé un cercle vicieux du rythme et du mètre.

La préoccupation de mettre de l'ordre dans le texte-source, d'y intervenir donc par souci d'adaptation à la culture-cible, est présente également dans la préface de Louis de Fontanes ; toutefois, on peut remarquer le fait que la notion d'ordre revêt une connotation différente de celle à laquelle l'abbé du Resnel fait référence. Dans cette situation, on met en question « les termes techniques consacrés aux objets de la philosophie », qui reviennent souvent dans *L'Essai sur l'homme* : « un semblable poème en permet l'usage, et non l'abus » (p. 63). Le traducteur précise qu'il ne pourrait se donner à cet égard la liberté des poètes anglais, qui bravent toutes les lois, étant persuadé qu'« on ne peut trop orner les idées abstraites d'expressions sensibles et lumineuses » (*ibid.*).

La préface de l'abbé du Resnel insiste sur des comparaisons entre les Français et les autres nationalités, dans un discours dont le propre est d'apporter constamment des contre-arguments aux aspects positifs de ces nationalités. Ainsi, l'Italien éblouit d'abord, mais « lorsqu'on le regarde de près, on n'y trouve souvent que du faux...du clinquant » (p. XXV) et l'Anglais « vous donne réellement de l'or, mais de l'or tel qu'il sort de la Mine, sans couleur, sans éclat, mêlé de beaucoup de matières étrangères » (*ibid.*). Toutes ces comparaisons sont doublées d'un discours sur les préjugés liés aux autres nationalités, aux autres langues. L'abbé du Resnel parle d'« un intérêt secret », qui nous persuade aisément que le pays où nous sommes nés l'emporte sur tous les autres : « On le croit de bonne foi ; et le préjugé devient si fort, qu'on ne peut plus le distinguer de la raison » (p. XLI). Par conséquent, les connaissances sur les autres pays sont restreintes et soumises à la subjectivité. Ces remarques, invitant au relativisme et à la tolérance, peuvent sembler surprenantes, vu que dans la même préface on peut lire que : « Soit amour de Nation, ou, comme il nous plaît de l'appeler, amour du bon goût, on nous accuse de vouloir tout ramener au nôtre » (pp. XXI-XXII).

L'explication doit être mise en rapport avec le fait que le discours du traducteur puise à la fois dans deux normes : d'un côté, l'universalité du français, correspondant à l'ethnocentrisme, considéré comme le propre de la traduction au XVIII^e siècle ; de l'autre, le relativisme : « on sait désormais qu'on ne peut pas tout connaître, ce qui crée un espace pour l'incertitude et ouvre bientôt la voie à une théorie de la tolérance... »¹

¹ v. Groupe interdisciplinaire d'étude du XVIII^e siècle de l'Université Blaise-Pascal (Clermont II), *Normes et transgression au XVIII^e siècle*, Presses de l'Université de

La question de l'universalité du français revêt une importance particulière, faisant même l'objet d'un concours organisé par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, gagné par Antoine de Rivarol¹, avec son *Discours sur l'universalité de la langue française*. En comparant les langues avec les nations², l'argumentation s'appuie sur la notion de *génie des langues* pour démontrer la supériorité du français. Antoine de Rivarol n'échappe pas à la tendance de révision du discours, ce qui se reflète dans la préface de sa traduction de *L'Enfer*³ de Dante, qui paraît en 1785, une année après son *Discours sur l'universalité de la langue française* : « En effet, la langue française ne recevra toute sa perfection qu'en allant chez ses voisins pour commercer et pour reconnaître ses vraies richesses ». Antoine de Rivarol s'attarde également sur l'idée de l'enrichissement d'une langue par l'intermédiaire des traductions, une idée qui s'inscrit dans une voie ouverte non seulement à la tolérance, mais aussi à la légitimation de l'apprentissage alimenté par l'étranger. Grâce à cette dissolution de l'ethnocentrisme, la tendance de tout passer par le filtre du familier est remplacée par la disponibilité de pousser en permanence un peu plus loin les limites de la connaissance, en acceptant parfois un regard critique sur sa propre nationalité, sur sa propre langue.

Ce type de discours fonctionne déjà dans la préface de Silhouette, qui souligne la nécessité de préserver *l'étrangéité* et de respecter par là même les mœurs de chaque nation, en demandant au Lecteur de se transporter parfois d'esprit en Angleterre. Cette idée est développée par l'article⁴ paru dans *Le Journal des Sçavans*, dont le but était justement de comparer la traduction de Silhouette et celle de l'abbé du Resnel. Il s'agit du fait que plus un ouvrage nous est étranger par l'éloignement dans l'espace et dans le temps, plus il est important que la traduction conserve son air propre et naturel. Il faut donc chercher la bizarrerie, l'exemple de la Chine étant suggestif en ce sens. Le présupposé qui alimente ce raisonnement est que les hommes des divers pays diffèrent moins par les choses qu'ils pensent et qu'ils sentent que par la manière dont ils les expriment. Ils diffèrent moins par « l'esprit et par le cœur que par l'imagination ».

Paris-Sorbonne, 2002, p. 8.

¹ En fait, il s'agit d'un ex-aequo, l'Allemand Johann Christoph Schwab ayant partagé le prix avec Antoine de Rivarol.

² v. LA PLATIÈRE, Sulpice Imbert de, *Vie philosophique, politique et littéraire de Rivarol*, t. 2, *Discours sur l'universalité de la langue française*, Barba, Paris, 1802, pp. 72-85.

³ v. ALIGHIERI, Dante, *L'Enfer*. Traduit par Antoine de Rivarol, Paris, 1867, t. 1, pp. 37-38.

⁴ *Le Journal des Sçavans*, juillet 1737, pp. 406-407.

Précisons, pour conclure, que le fait de localiser la différence dans l'imagination équivaut à concevoir l'altérité de manière à ce qu'elle puisse être acceptée et même recherchée, grâce au pouvoir qu'elle revêt, d'éveiller la curiosité. Cette universalité de « l'esprit et du cœur », présentée comme fondement commun des nationalités, enlève donc le poids de l'étranger perçu comme une menace ou comme un élément inférieur, qui doit être passé au crible de sa propre langue pour pouvoir être toléré.

Bibliographie :

Corpus :

POPE, Alexander (1821) : *L'Essai sur l'homme*. Traduit par Louis de Fontanes, chez le Normant Imprimeur-Libraire, Paris, 1^{re} éd. 1783 (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, disponible sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

POPE, Alexander (1737) : *Les principes de la morale et du goût : en deux poèmes*. Traduit par M. du Resnel, chez Briasson, Paris (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, disponible sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

POPE, Alexander (1762) : *Essai sur l'homme : poème philosophique, en cinq langues, savoir, anglais, latin, italien, français & allemand*, chez Amand König, Strasbourg (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, disponible sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

Ouvrages sur la traduction :

COINTRE, Annie et RIVARA, Annie (dir.) (2003) : *La traduction des genres non romanesques au XVIII^e siècle : actes du colloque international tenu à Metz les 14-15 mars 2003*, Université de Metz.

BERMAN, Antoine (1999) : *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Seuil, Paris, 1^{re} éd. 1985.

BERMAN, Antoine (1995) : *Pour une critique des traductions : John Donne*, Gallimard, Paris.

KAHN, Robert et SETH, Catriona (dir.) (2010) : *La retraduction*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Rouen.

MESCHONNIC, Henri (1999) : *Poétique du traduire*, Verdier, Paris.

Articles :

LECLERC, André (1988) : « Le problème de la traduction au siècle des Lumières : obstacles pratiques et limites théoriques », in *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 1, n° 1, pp. 41-62.

« Les principes de la morale et du goût en deux poèmes traduits de l'Anglais de M. Pope par M. du Resnel, abbé de Sept-Fontaines » in

Le Journal des Sçavans, juillet, 1737, pp.402-413 (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, disponible sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

« Essai sur l'homme par M. Pope, traduit de l'Anglois en Français par M.D.S. », in *Le Journal des Sçavans*, avril, 1736, pp. 235-241 (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, disponible sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

Autres ouvrages

BATTEUX, Charles (1746) : *Les Beaux arts réduits à un même principe*, Durand, Paris (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, consultée sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

CONDILLAC, Étienne Bonnot de (1798) : *Œuvres de Condillac, revues, corrigées par l'auteur, imprimées sur ses manuscrits autographes et augmentées de La langue des calculs, ouvrage posthume (publ. Par G. Arnoux et Mousnier)*, t. 1, imprimerie de Ch. Houel, Paris (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, consultée sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

GADAMER, Hans-Georg (1976) : *Vérité et méthode*. Traduit par Étienne Sacre, Seuil, Paris.

GIRARD, Gabriel (1742) : *Les vrais principes de la langue françoise ou La parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage*, Le Breton, Paris (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, consultée sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

Groupe interdisciplinaire d'étude du XVIII^e siècle de l'Université Blaise-Pascal (Clermont II) (2002) : *Normes et transgression au XVIII^e siècle*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris.

LA PLATIÈRE, Sulpice Imbert de (1802) : *Vie philosophique, politique et littéraire de Rivarol*, Barba, Paris (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, consultée sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

Lucien de la Traduction de N. Perrot d'Ablancourt (1664) : T. Jolly, Paris, p. 14 (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, consultée sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

MERCIER, Louis-Sébastien (1786) : *L'an deux mille quatre cent-quarante : rêve s'il en fût jamais ; suivi de L'homme de fer : songe* (édition numérique de la *Bibliothèque nationale de France*, consultée sur [http : //gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

TOMA, Radu (1982) : *Epistemă, ideologie, roman : secolul XVIII francez*, Univers, București.